

Grenoble, le 14 octobre 2021

## **CONFÉRENCE EN MUSIQUE**

### **Un parisien qui fait danser le monde**

#### **JEUDI 21 OCTOBRE 2021 – 18H30**

Pour ce nouveau rendez-vous organisé dans le cadre de sa programmation Automne | Hiver 2021 et de l'exposition *Vous n'irez plus danser ! Les bals clandestins 1939-1945*, le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère propose une conférence en musique donnée par le journaliste Philippe Krümm autour de l'histoire de l'accordéon, jeudi 21 octobre 2021 à 18h30, aux Archives départementales de l'Isère.



Né en Allemagne en 1829 chez le facteur de piano arménien Cyril Demian, devenu au milieu du 19<sup>e</sup> siècle à Paris l'instrument à la mode dans les salons bourgeois aux mains de Louise Reisner, l'accordéon sera le nouvel instrument des musiques du petit peuple parisien. Il fait alors apparaître dans la capitale de nouvelles danses comme la valse musette et la java musette. Il est également indissociable des créateurs du genre musette tels qu'Émile Vacher ou Charles Péguri.

Puis, avec une efficacité redoutable, l'accordéon va envahir les musiques des peuples du monde... mais ça, c'est une autre histoire !

**Conférence donnée par Philippe Krümm, journaliste et auteur de l'ouvrage *L'accordéon – Quelle histoire !***

**Durée : 1h30 | Tout public | Gratuit | Inscription obligatoire auprès du musée**

**Pass sanitaire obligatoire à partir de 12 ans**

**Lieu : Archives départementales de l'Isère – 12, rue Georges Pérec à Saint-Martin-d'Hères (entrée sud)**

CONTACT PRESSE  
Justine Decool :  
[justine.decool@isere.fr](mailto:justine.decool@isere.fr)  
04 76 42 38 53

MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION DE L'ISÈRE  
MAISON DES DROITS DE L'HOMME  
14, rue Hébert - 38000 Grenoble  
04 76 42 38 53 - [musee-resistance@isere.fr](mailto:musee-resistance@isere.fr)  
[musees.isere.fr](http://musees.isere.fr)

HORAIRES D'OUVERTURE  
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 18h  
Mardi de 13h30 à 18h  
Samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 18h  
Fermé les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre

